

**Conseil municipal
Séance du 3 octobre 2016**

Décisions du maire dans le cadre de ses délégations

Madame le Maire informe le Conseil des sept décisions suivantes :

- Attribution des marchés de travaux pour la mise en conformité de la salle de Spectacles (montant : 82 773,17 € TTC).
- Attribution d'un logement social, 28 Place du Mail, à une nouvelle locataire, à compter du 1^{er} septembre 2016.
- Attribution du marché de la mission Sécurité et Protection de la Santé, concernant le projet de construction d'un bâtiment cantine - ALAÉ (montant : 6 600 € TTC).
- Attribution du marché de la mission Contrôle Technique, concernant la projet ci-dessus (montant : 7 200 € TTC).
- Attribution du marché de la mission Sécurité et Protection de la Santé, concernant la mise en conformité de la salle de Spectacles (montant : 1 800 € TTC).
- Attribution du marché d'étude géotechnique, concernant le projet périscolaire (montant : 2 580 € TTC)
- Avenant au marché de Maîtrise d'Oeuvre, concernant la mise en conformité de la salle de Spectacles (montant : 5 794,12 € TTC).

Modification du tableau des effectifs de la catégorie C

Selon les décisions des Conseils municipaux des 25 janvier et 2 mai 2016, le Conseil, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la modification du tableau des effectifs de la catégorie C pour la filière technique et la filière sociale de la collectivité.

Décisions modificatives au budget général 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité les deux décisions modificatives suivantes :

- section Fonctionnement en dépenses : 5 000 € (suite à la prolongation du remplacement d'un agent momentanément indisponible).
- section Investissement en dépenses : 5 863 € (suite au retrait d'un permis de construire préalablement acquitté).

Subvention de fonctionnement à la Coopérative scolaire

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de fonctionnement de 2 500 € à la Coopérative scolaire de Cunac.

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le terrain 43 Grand'Rue

Étant donné la complexité du plan de gestion des terres à dépolluer, madame le Maire propose au Conseil de solliciter une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour ces importants travaux.

Le plan de financement de cette AMO est le suivant :

Montant total : 19 977,25 € HT

Subvention ADEME (70%) : 13 984,07 € HT

Fonds propres de la commune : 5 993,18 € HT

Le scénario retenu par la commune et validé par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) consiste en une évacuation des terres les plus polluées et au maintien sur place des terres les moins impactées.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité cette opération ainsi que le plan de financement.

Réfection des façades de la salle de Spectacles

Madame le Maire propose au Conseil de solliciter une subvention auprès du Député de la circonscription, Monsieur Philippe Folliot, au titre de la réserve parlementaire. Cette subvention permettra d'effectuer la réfection des façades de la salle de Spectacles, suite aux travaux d'extension en cours.

Le plan de financement est le suivant :

Montant estimé des travaux : 8 000 € TTC

Subvention (50% du montant des travaux plafonné à 10 000 € HT) : 3 333 € HT

Fonds propres de la commune : 4 667 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité cette opération ainsi que le plan de financement.

Mise à disposition d'un logiciel Antivirus par l'agglomération

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est dotée d'un logiciel Antivirus, pour lequel le droit d'usage peut être mis à disposition des communes. Le tarif est de 14,63 € TTC par poste (5 à Cunac). Pour cela, il est nécessaire de signer une convention, prenant fin le 3 mai 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide d'adhérer à ce service de l'agglomération, qui favorise les économies d'échelle.

Consultation sur la délimitation des territoires de démocratie sanitaire

L'Agence Régionale de Santé Languedoc-Roussillon/Midi-Pyrénées propose aux communes de la nouvelle région de donner un avis sur la structuration de l'espace sanitaire régional, soit en 13 territoires correspondant aux départements, soit en 6 territoires homogènes en nombre d'habitants.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité de ne pas émettre d'avis, un tel avis ne lui semblant pas cohérent à l'échelle de la commune.

Questions diverses

Madame le Maire informe le Conseil :

- Recensement de la population de Cunac

Effectué en janvier et février 2016, ce recensement fait apparaître les données suivantes :

1 534 habitants (2 logements non recensés)

653 habitations

45 habitants comptés à part (élèves de l'École des Métiers)

- Carrefour RD 999 (Route de Millau)-RD 69 (Route de Montplaisir)

Les maires des 4 communes concernées : Albi, Cambon, Cunac et Saint-Juéry ont adressé une lettre, le 19 septembre, au Président du Conseil départemental, Monsieur Thierry Carcenac, afin de l'alerter sur la multiplication des accidents à hauteur de ce croisement de voies. Ils lui demandent de prévoir au plus vite les aménagements indispensables pour sécuriser ce carrefour dangereux.

Communication

- L'Écho de Cunac n°10 a paru à la mi-septembre.
- Le prochain spectacle de la Scène Nationale d'Albi aura lieu le dimanche 20 novembre à 17 heures. Pour l'ensemble des 4 spectacles de la nouvelle programmation, un tarif réduit a été instauré, soit 28 euros au lieu de 40 euros.
- La commémoration du 11 novembre 1918 aura lieu le dimanche 13 novembre, en présence des élèves de CM2 de Madame Carine Lambert, en particulier les 7 jeunes qui seront élus, mardi 11 septembre, au futur Conseil Municipal Jeunes (CMJ).

Affaires scolaires

- École : depuis la rentrée, Madame Marine Irissou est la nouvelle directrice, en charge de la classe de PS-MS. Il y a 5 classes et 124 élèves : 27 en PS-MS, 28 en GS-CP, 23 en CE1-CE2, 23 en CE2-CM1 et 23 en CM2.

Cette année, les thèmes sont : Nature et Environnement (découverte du Parc Jean-Louis Puel), ainsi que Citoyenneté, en lien avec le futur Conseil Municipal Jeunes.

L'Association des Parents d'Élèves s'est enrichie de nouveaux membres. Elle organise une bourse aux jouets le dimanche 6 novembre.

Les élections des représentants des parents au Conseil d'école auront lieu le vendredi 7 octobre.

Suite au premier Conseil d'école, la Commission scolaire se réunira pour faire le point.

- ALAE : une nouvelle directrice pédagogique, Madame Mélodie Soulet-Fabre, a pris ses fonctions à la rentrée.

Les ateliers de l'ALAE se mettent progressivement en place.

Vie associative

Plusieurs assemblées générales se sont tenues depuis la rentrée. Les dossiers de demande de subvention sont à remettre avant le 7 octobre. Après délibération au

prochain Conseil Municipal, les différentes subventions seront attribuées aux associations.

CMJ (Conseil Municipal Jeunes)

Comme annoncé lors du Conseil du 27 juin dernier, Madame Sophie Frère est chargée de la mise en place du CMJ. Elle a pris contact cet été avec les enseignantes à ce sujet. Le 21 septembre, lors d'une réunion d'information des 70 élèves de CE2, CM1 et CM2, une plaquette explicative leur a été distribuée. Le 11 octobre, ceux-ci éliront 7 élèves de CM2 qui formeront le CMJ. Le 17 octobre, les 7 jeunes élus choisiront l'un d'entre eux comme Maire Enfant. Le but du CMJ est de sensibiliser les élèves à la pratique citoyenne, à travers des actions dans différents domaines (solidarité, sécurité, environnement,...) au niveau de la commune ou plus largement.

Point sur les travaux en cours

- Extension de la salle de Spectacles

Le gros œuvre sera bientôt terminé. Charpentier, menuisier et plaquiste vont prendre le relais.

- Mise en séparatif Route Vieille de Montplaisir

Les travaux sur les réseaux sont terminés. Le chantier est actuellement Passage de Sol d'Âne. La voirie sera refaite en dernier. Ce chantier a été mené avec soin, sans gêne ni désagrément significatifs pour les riverains.